



ACCOMPAGNEMENT

Vos interlocuteurs AFM-Téléthon vous accompagnent dans vos démarches et pour créer votre page de collecte.

RÈGLEMENTATION FISCALE

- Reçu fiscal pour l'entreprise qui fait le don.
- Reçu fiscal pour les personnes physiques et les personnes morales qui font des dons via la page de collecte.

LIENS UTILES

- Créez votre page de collecte :

<https://mapage.telethon.fr/entreprise-solidaire>

ADRESSE POSTALE POUR VOS DONN

AFM-Téléthon
DCMT (Direction de la Collecte et de la
Mobilisation Téléthon)

1, rue de l'Internationale - BP 59
91002 Evry cedex

DON FINANCIER ENTREPRISES TÉLÉTHON



DESCRIPTION

QU'EST-CE QU'UN DON FINANCIER ?

- Un don financier est une somme d'argent versée par l'entreprise à un organisme d'intérêt général comme l'AFM-Téléthon, sans contrepartie pour l'entreprise.
- Le versement peut-être ponctuel ou récurrent.
- Le don financier donne droit à une réduction fiscale de 60% du montant du don dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise..

COMMENT FAIRE UN DON FINANCIER ?

- Par chèque à l'ordre de AFM-Téléthon.
- En ligne sur le site de l'AFM-Téléthon.
- Par virement.

COMMENT ASSOCIER VOTRE ÉCOSYSTEME À VOTRE DON ?

Associer vos collaborateurs :

- Don jumelé : l'entreprise abonde les dons effectués par les collaborateurs.
- Don associé à une animation interne telle qu'un challenge sportif par exemple : l'entreprise verse x € par km parcouru.

Associer vos clients, vos fournisseurs, vos partenaires :

- Les inciter à faire eux aussi un don à travers votre communication sur votre site internet, sur vos réseaux sociaux, ...
- Créer une page de collecte dédiée à vos clients, une dédiée à vos fournisseurs, une dédiée à vos partenaires, ...

COUP DE BOOST

Boostez votre don avec une page de collecte personnalisée

Une page de collecte est l'équivalent d'une cagnotte en ligne, qui permet l'émission automatique d'un reçu fiscal à chaque donateur.

- + **Créez** une page de collecte au nom de votre entreprise via l'AFM-Téléthon.
- + **Mobilisez** vos collaborateurs en interne pour encourager les dons.
- + **Diffusez** la page en externe (réseaux sociaux, site web, newsletters).
- + **Multipliez** votre impact en impliquant clients et partenaires.
- + **Suivez** en temps réel : affichez une jauge avec un objectif à atteindre.

